



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

ligne Paris-Papeete

Question écrite n° 5522

## Texte de la question

M. Olivier Marleix appelle l'attention de M. le ministre des outre-mer sur la situation de la ligne Air France Papeete-Los Angeles-Paris. Air France, au-delà du plan Transform 2015, envisagerait un plan d'économies pour cette desserte. Il s'inquiète de ce que pourraient être les conséquences de ces modifications sur l'économie, notamment le tourisme, de l'archipel.

## Texte de la réponse

Le tourisme de la Polynésie française a ressenti assez fortement le retournement de conjoncture en cours depuis 2008 et ceci, quelles que soient les régions d'origine de la clientèle. En effet, le nombre de touristes est désormais inférieur à 200 000 par an. En 2011, la Polynésie française a reçu 162 776 touristes internationaux, soit une augmentation globale de la fréquentation touristique de 5,75 % par rapport à celle de 2010. De janvier à septembre 2012, 125 727 touristes sont arrivés en Polynésie française, soit une progression de 4,9 % sur un an, grâce à un deuxième trimestre 2012 très dynamique. Au troisième trimestre, le taux d'occupation des hôtels internationaux atteint un niveau record de 70,9 %. La clientèle touristique visitant la Polynésie française est principalement issue de l'Union Européenne, des États-Unis d'Amérique, du Japon, d'Australie et de Nouvelle-Zélande. L'évolution du nombre de touristes venant en Polynésie française est très inégale selon les régions. Ainsi, les marchés japonais et européens s'effritent. En revanche, les marchés nord-américain, australien et suisse, connaissent de fortes hausses. Malgré une forte diminution depuis 2001 au point de ne représenter plus qu'un quart du nombre global de touristes en 2009, les États-Unis sont le plus gros marché national en nombre de touristes avec pour 2011, une progression de 20,39 % soit un total de 49 385 visiteurs. Le marché canadien progresse aussi avec une hausse de 36,39 % soit un total de 7 458 visiteurs. Dans l'Union Européenne, premier marché émetteur (64 272 visiteurs), la France reste le deuxième grand pourvoyeur de touristes avec 35 835 visiteurs. Cependant, l'Allemagne et l'Espagne ont marqué un recul de 15,32 % et l'Italie de 6,58 % par rapport à 2010. Le marché japonais a représenté 12 990 touristes soit une perte de 5,60 % mais a été stabilisé à environ 10 % du marché. L'Australie est un marché croissant avec 8 236 touristes, soit une augmentation de +18,59 % et ce après avoir subi l'arrêt de la desserte aérienne vers Sydney. Elle devient un marché secondaire au même titre que la Nouvelle-Zélande qui connaît lui aussi une croissance avec +6,94 %, totalisant ainsi 5 484 touristes. Actuellement, sept compagnies aériennes desservent la Polynésie française à l'international, au premier rang desquelles se place la compagnie polynésienne Air Tahiti Nui, qui a opéré plus de la moitié des vols internationaux en 2011. La liaison entre la Polynésie française et la métropole emprunte soit la route de l'ouest, par le Japon, soit la route de l'est, via Los-Angeles. La première est assurée par deux tronçons séparés, Air France étant présente sur le tronçon Paris-Tokyo et Air Tahiti Nui sur le segment Tokyo-Tahiti avec 181 mouvements et 31 327 passagers transportés. La compagnie polynésienne subit une perte sur ce segment, avec un recul du nombre de passagers de 22 % sur un an. L'avenir de la liaison via Los Angeles est plus assuré pour la compagnie polynésienne, qui a transporté, en 2011, 128 000 passagers jusqu'à Paris en 2011. Les difficultés rencontrées par la compagnie avec la crise économique et la baisse de la fréquentation tant par les touristes que par les résidents ont justifié un plan d'économie, comportant notamment la baisse du nombre de

salariés à hauteur de 10 % sur un effectif de 774 fin 2011, et une réduction de la flotte, par la cession d'un Airbus A340-300. La compagnie Air France est également présente avec environ 82 000 passagers transportés (arrivées et départs), mais ne parvient pas à assurer la rentabilité de la ligne. Air France, pour assurer son maintien sur cette liaison, avance un plan d'économie régional, appelé « Transform Papeete », une forme locale du plan global Transform 2015. « Transform Papeete » a été signé le 21 décembre 2012 entre la direction régionale et deux syndicats représentatifs des personnels navigants commerciaux (hôtesse et stewards). Cet accord prévoit une modification des règles de travail des 89 personnels navigants commerciaux de la base de Papeete pour permettre un gain de productivité d'environ 10 %, la réduction de certaines primes et le gel des salaires et des avancements sur trois ans (2013-2015). En contrepartie, Air France s'est engagée à pérenniser la desserte jusqu'à fin 2014 au moins et à ne procéder à aucun licenciement économique. Les sept personnels navigants commerciaux en sureffectif du fait des mesures d'augmentation de productivité décrites ci-dessus se verront offrir un reclassement à Paris ou des mesures d'accompagnement dans le cadre d'un plan de départ volontaire.

## Données clés

**Auteur :** [M. Olivier Marleix](#)

**Circonscription :** Eure-et-Loir (2<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 5522

**Rubrique :** Transports aériens

**Ministère interrogé :** Outre-mer

**Ministère attributaire :** Outre-mer

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [25 septembre 2012](#), page 5229

**Réponse publiée au JO le :** [26 février 2013](#), page 2294